

Quantel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les Ulis, le 11/06/2015

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 9 JUIN 2015 : COMPTE RENDU ET RESULTATS DES VOTES

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de QUANTEL s'est réunie le 9 juin 2015 au siège de la Société, aux ULIS, sous la présidence de Monsieur Christian Moretti, Président du Conseil de surveillance.

A la date de l'assemblée, le nombre total d'actions disposant du droit de vote s'élevait à 8 086 109 pour un nombre total de droits de vote de 8 939 080.

Lors de cette assemblée générale, les 21 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, détenaient ensemble 2 062 861 actions (25,51% du capital) et 2 898 047 droits de vote (32,42% des droits de votes).

Les résolutions ordinaires et extraordinaires ont toutes été adoptées à une large majorité, dont notamment :

- > l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- > l'affectation du résultat de l'exercice,
- > le renouvellement des mandats des co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- > la mise en harmonie des statuts avec les dernières dispositions légales et réglementaires relatives au régime des conventions dites « réglementées ».

Résultat des votes

Résolution	Pour (% des DDV)	Contre/abstention (% des DDV)
Assemblée générale ordinaire		
Première résolution (<i>Approbaton des comptes annuels – Quitus aux membres du Directoire</i>)	100,00%	0,00%
Deuxième résolution (<i>Affectation des résultats</i>)	100,00%	0,00%
Troisième résolution (<i>Approbaton des comptes consolidés</i>)	95,82%	4,18%
Quatrième résolution (<i>Conventions réglementées</i>)	100,00%	0,00%
Cinquième résolution (<i>Jetons de présence</i>)	97,47%	2,53%
Sixième résolution (<i>Renouvellement du mandat du cabinet DELOITTE & ASSOCIES en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire</i>)	99,90%	0,10%

Résolution	Pour (% des DDV)	Contre/abstention (% des DDV)
Septième résolution (<i>Renouvellement du mandat de la société BEAS en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant</i>)	100,00%	0,00%
Huitième résolution (<i>Programme d'achat par la Société de ses propres actions</i>)	95,68%	4,32%
Neuvième résolution (<i>Pouvoirs</i>)	100,00%	0,00%
Assemblée générale extraordinaire		
Dixième résolution (<i>Autorisation à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues</i>)	100,00%	0,00%
Onzième résolution (<i>Délégation en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien des DPS, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</i>)	92,69%	7,31%
Douzième résolution (<i>Délégation en vue d'augmenter le capital par émission, sans DPS, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières</i>)	76,47%	23,53%
Treizième résolution (<i>Délégation à l'effet d'augmenter le capital social de la société par émission, avec suppression du DPS, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières / II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier</i>)	76,47%	23,53%
Quatorzième résolution (<i>Autorisation à donner au Directoire d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires</i>)	92,69%	7,31%
Quinzième résolution (<i>Autorisation pour déterminer le prix d'émission des actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital ou à des titres de créance, en cas de suppression du DPS des actionnaires dans la limite annuelle de 10% du capital social</i>)	90,41%	9,59%
Seizième résolution (<i>Autorisation pour que les actions et/ou valeurs mobilières puissent servir à rémunérer des apports de titres en cas d'OPE ou d'apport en nature</i>)	90,50%	9,50%
Dix-septième résolution (<i>Autorisation à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce</i>)	76,85%	23,15%
Dix-huitième résolution (<i>Autorisation à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions</i>)	95,39%	4,61%
Dix-neuvième résolution (<i>Autorisation d'augmenter le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du DPS au profit des salariés ayant adhéré à un PEE</i>)	96,93%	3,07%
Vingtième résolution (<i>Mise en harmonie des statuts avec les dernières dispositions légales et réglementaires relatives au régime des conventions dites « réglementées »</i>)	95,82%	4,18%
Vingt-unième résolution (<i>Pouvoirs</i>)	100,00%	0,00%

Fondé en 1970, le Groupe QUANTEL s'est imposé au cours des dix dernières années comme l'un des plus grands spécialistes mondiaux de la technologie laser à usages scientifiques (laboratoires de recherche, universités), industriels (marquage) et médical (ophtalmologie).

Présent en France et aux USA, le Groupe QUANTEL a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 51 M € dont plus de 75 % à l'international, réparti entre les applications scientifiques et industrielles (46 %) et médicales (54%) du laser.

Les actions de Quantel sont cotées au compartiment C d'Euronext Paris. FR0000038242 – QUA

www.quantel.fr

2 / 2



Quantel

Alain de Salabery
Président du Directoire
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@quantel.fr

Quantel

Luc Ardon
Directeur Financier,
membre du Directoire
Tel. +33(0) 1 69 29 17 00
info@quantel.fr

Calyptus

Mathieu Calleux
Relations Investisseurs
Tel. +33(1) 53 65 37 91
quantel@calyptus.net